

Communiqué Zoom

En date du 3 avril 2020

Bonjour,

Comme vous l'avez peut-être appris des médias, l'application de vidéoconférence ZOOM serait présentement touchée par des allégations de non-respect de la vie privée de ses utilisateurs et de quelques failles de sécurité.

Concernant ces dernières, un correctif publié hier permet de colmater pas moins de trois brèches de sécurité.

Ainsi et d'entrée de jeu, **nous vous demandons d'appliquer la mise à jour du client Zoom sur votre ordinateur dès maintenant**, en suivant les étapes présentées à la fin de ce communiqué.

Nous désirons vous informer qu'au niveau de la plateforme LEA-Classes à distance, les paramètres des vidéoconférences sont préalablement ajustés avec les meilleures pratiques de sécurité.

Pour les personnes utilisant Zoom avec un compte personnalisé, nous vous recommandons certaines consignes d'utilisation afin de vous assurer de la sécurité de vos vidéoconférences. Vous les retrouverez, bien détaillées, aux pages suivantes.

Bien entendu, vous pouvez être assurés de notre engagement quant à la poursuite d'une veille active concernant tout élément d'intérêt en lien avec une utilisation sécuritaire de Zoom.

Sachez qu'en lien avec les allégations de non-respect de la vie privée, la compagnie Zoom s'est engagée à assainir ses pratiques, alors que des mesures ont été annoncées et que d'autres le seront prochainement.

Merci de votre habituelle coopération,
Le Service des ressources informationnelles

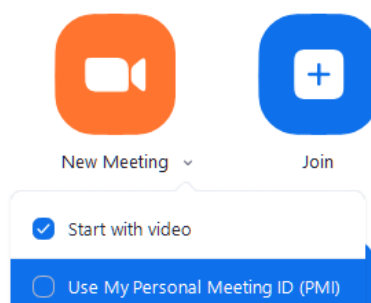
Note: nous tenons à remercier la Fédération des Cégeps pour ses communiqués sur le même sujet et desquels nous avons librement reproduit certaines des recommandations que vous trouverez ci-dessous.

Voici la liste des mesures recommandées :

- **Ne pas utiliser le même mot de passe que son compte du Cégep lors de la création de son compte Zoom!** Si c'est déjà fait, il vous faut changer immédiatement votre mot de passe en suivant les instructions ici: <https://support.zoom.us/hc/fr/articles/115005166483-Modifier-mon-mot-de-passe>


- **Ne pas partager le lien d'une réunion sur les réseaux sociaux ou communautés publiques.**

- **Créer des réunions séparées et ne pas utiliser l'identifiant de réunion personnel (PMI).**




- **Ajouter un mot de passe pour se joindre à votre réunion.**

Cette option est possible via l'interface web sur <https://zoom.us>

Demander un mot de passe lors de la planification de nouvelles réunions 

Un mot de passe sera créé lors de la planification d'une réunion et les participants auront besoin du mot de passe pour joindre la réunion. Les réunions avec un ID de réunion personnelle (PMI) ne sont pas comprises.


Demander un mot de passe pour les réunions instantanées 

Un mot de passe aléatoire sera créé au démarrage d'une réunion instantanée

- Activer la salle d'attente.

Cette fonction permet à l'animateur de devoir accepter manuellement l'entrée de chaque participant.

Salle d'attente

Les participants ne peuvent se joindre à une réunion qu'après qu'un animateur les ait admis de manière individuelle depuis la salle d'attente. Si la salle d'attente est activée, l'option permettant aux participants de se joindre à la réunion avant l'arrivée de l'animateur est automatiquement désactivée. 



- Limiter les partages d'écran.

Partage d'écran

Permettre aux animateurs et participants de partager leur écran ou contenu pendant les réunions



Qui peut partager ?

Hôte seulement Tous les participants 

Qui peut commencer à partager quand quelqu'un d'autre est en train de partager ?

Hôte seulement Tous les participants 

Enregistrer

Annuler

- Désactiver les commandes à distances.

Commande à distance

Lors du partage d'écran, la personne qui partage peut permettre aux autres de contrôler le contenu partagé



- Désactiver le transfert de fichiers ou filtrer le type de fichiers.

Transfert de fichier

Les hôtes et les participants peuvent envoyer des fichiers via la discussion en réunion. 



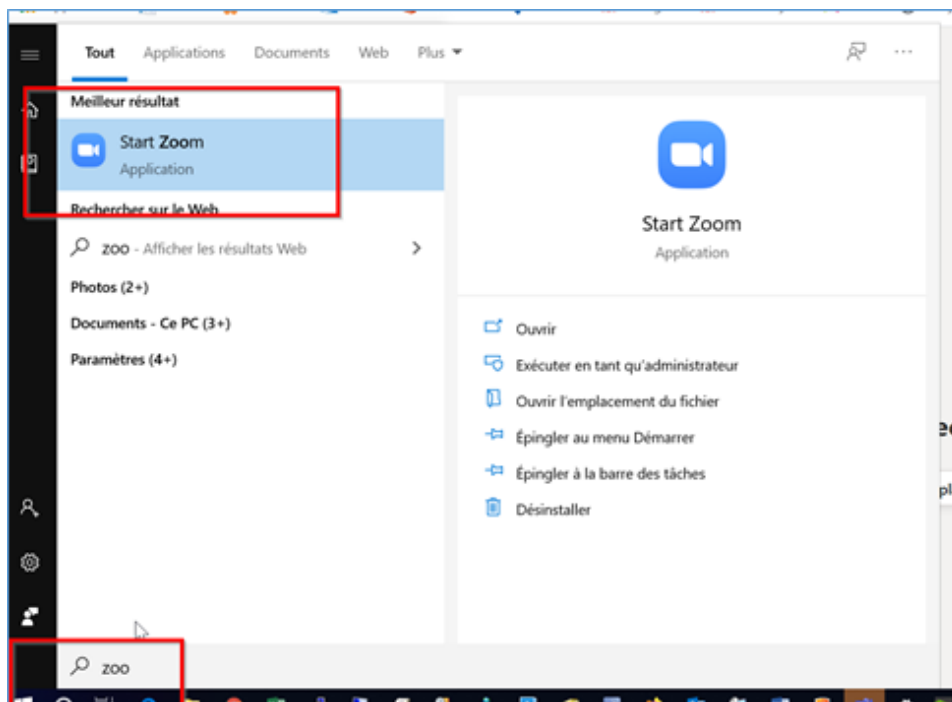
Autoriser uniquement les types de fichiers spécifiés



- S'assurer de fermer l'application Zoom lorsqu'elle n'est plus utilisée. Sur certaines plateformes, elle peut être activée en tant que service ou application en arrière-plan.

Procédure de mise à jour de Zoom (Windows 10)

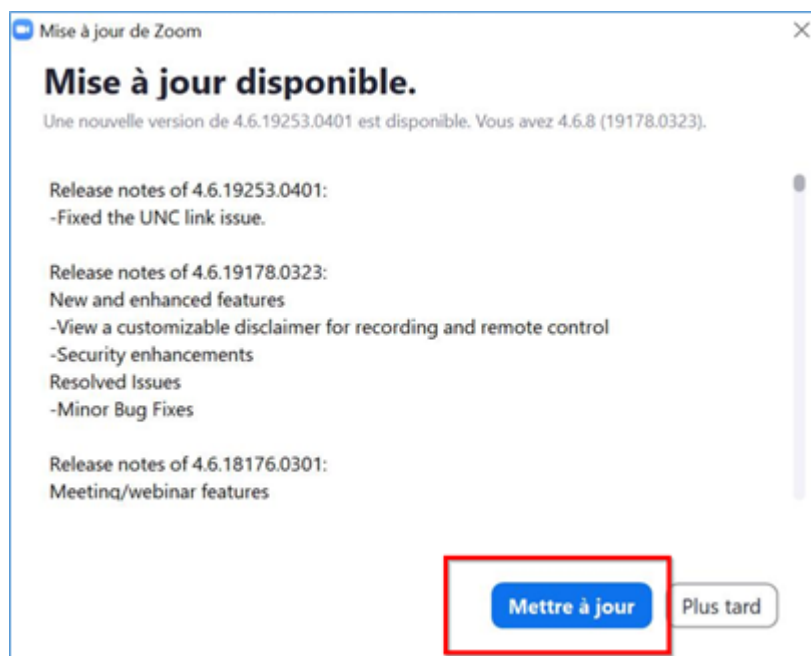
- Démarrer Zoom : cliquer sur le menu démarrer et commencer à taper « zoom », si le programme est installé il va apparaître dans la section supérieure :



- L'application va démarrer ; vous pourrez voir le numéro de la version installée en bas de la fenêtre:

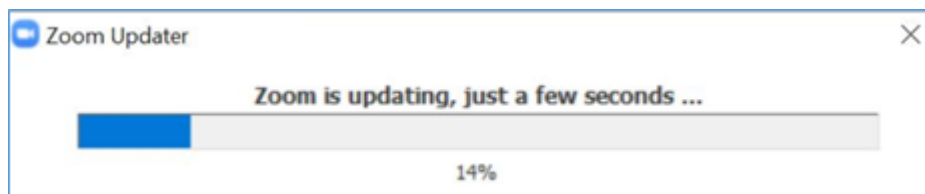


- La version sécuritaire devrait indiquer 4.6.9 ; si ce n'est pas le cas, une fenêtre va automatiquement apparaître pour vous proposer d'installer la mise à jour :



Il est extrêmement important de cliquer sur le bouton « **Mettre à jour** ». Ne pas repousser l'installation à plus tard.

- La mise à jour prend seulement quelques secondes à installer :



- Une fois la mise à jour effectuée vous devriez avoir la version sécuritaire : **4.6.9**.

